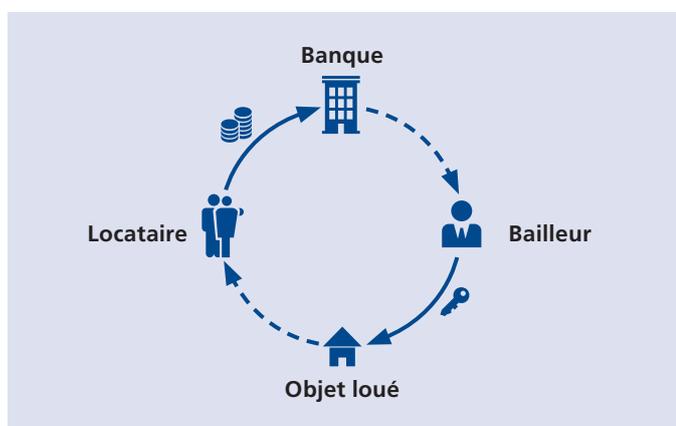


Compte de garantie de loyer

Le compte de garantie de loyer est la solution idéale pour les locataires qui doivent déposer une caution pour des locaux d'habitation ou des locaux commerciaux.

Fonctionnement

La caution pour l'objet loué est conservée en toute sécurité sur le compte de garantie de loyer. Les paiements entrants sont confirmés au locataire et au bailleur par écrit. Le retrait de valeurs patrimoniales ou la résiliation du compte est possible avec l'accord du locataire et du bailleur ou dans les cas prévus par la loi. Le compte est ouvert au nom du locataire et est soumis aux dispositions du droit du bail selon l'art. 257e du Code suisse des obligations (CO).



Conditions

Le compte de garantie de loyer est uniquement prévu pour les clients domiciliés en Suisse et pour les immeubles situés en Suisse.

Documents à remettre:

- Contrat relatif au compte pour garantie de loyer, à l'ouverture
- Libération du compte pour garantie de loyer, à la clôture

Conditions

Ouverture	0 CHF
Tenue de compte	0 CHF
Clôture	0 CHF
Taux d'intérêt	Les taux d'intérêt en vigueur peuvent être consultés sur www.vzbanquededepot.ch

Avantages

- Sécurité pour le bailleur et le locataire
- Aucun frais d'ouverture et de tenue de compte
- Disponible en CHF/EUR/USD
- Confirmation de paiement au locataire et au bailleur
- Attestation fiscale annuelle au locataire, copie au bailleur

Autres services

En tant que client de VZ, vous profitez des connaissances globales de nos experts en matière de placements. De plus, vous profitez d'un accès avantageux ou sans frais à des prestations de services dans les domaines suivants :

- Retraite
- Prévoyance et assurances
- Hypothèques et immobilier
- Impôts
- Succession

VZ VermögensZentrum SA (siège principal)

Avenue de la Gare 50, 1003 Lausanne
Tél. 021 341 30 30
vzlausanne@vzch.com
www.vzch.com

